

APPEL D'OFFRES

Grand Challenges Canada / Grands Défis Canada

MaRS Centre, West Tower, 661 University Avenue, Suite 1720, Toronto, Ontario, Canada M5G 1M1
T 416.583.5821 F 416.978.6826 E info@grandchallenges.ca



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

BOLD IDEAS WITH BIG IMPACT®

**Appel d'offres
Plateforme de soutien à l'innovation**

**Date limite de soumission :
7 juin 2021 - 17 h HNE**

Numéro de référence DP : RFP-VA-2021-05-17

Introduction

OBJECTIF DE GRANDS DÉFIS CANADA

GRAND CHALLENGES CANADA/ GRANDS DÉFIS CANADA (« **Grands Défis Canada** ») est à la recherche d'une plateforme de soutien à l'innovation (la « **plateforme de soutien** ») pour soutenir les innovateurs principalement dans le cadre du programme de Déploiement à l'échelle et du programme des Étoiles en santé mondiale jusqu'au 31 mars 2022, avec possibilité de renouvellement pour des périodes successives d'un (1) an jusqu'à un maximum de trois (3) ans, selon les besoins de Grands Défis Canada.

La plateforme de soutien sera chargée d'aider Grands Défis Canada à remplir sa mission en fournissant un soutien technique et consultatif aux innovateurs de Grands Défis Canada. L'objectif clé de ce travail est de fournir aux innovateurs prometteurs un soutien spécifique, ciblé et mesurable pour leur permettre de progresser sur la voie du déploiement à l'échelle et de la durabilité, notamment en atteignant suffisamment les seuils de financement et en passant au niveau de financement suivant, si nécessaire.

La plateforme de soutien sera chargée de fournir un soutien non financier aux innovateurs sélectionnés et devra accélérer leur impact, leur mise à l'échelle et leur durabilité. Pour ce faire, l'équipe de la plateforme d'appui devra :

1. Faciliter le renforcement des capacités en groupe et/ou en individuel et le soutien consultatif aux innovateurs afin de renforcer leurs compétences dans des domaines spécifiques à la demande de Grands Défis Canada.
2. Fournir une traduction des connaissances générales et des perspectives au niveau du portfolio à Grands Défis Canada, conformément à la demande.

L'objectif du présent « **Appel d'offres** » est de sélectionner un candidat qui conclura un contrat avec Grands Défis Canada afin de fournir les services décrits dans l'« **Énoncé des travaux** », joint aux présentes en annexe A. Tous les candidats ou soumissionnaires (« **Soumissionnaires** ») sont invités à soumettre une proposition ou une offre (« **Offre** ») à l'examen de Grands Défis Canada, conformément aux conditions de la présente invitation à soumissionner.

NOTE : Les candidats établis en Afrique sub-saharienne sont fortement encouragés à postuler. Les offres qui sont en mesure d'aborder tous les livrables et les activités ci-dessous sont fortement préférées.

Partie 1 : Informations générales

1.1 Objectif

- a. L'objectif de la présente demande de soumissions est de sélectionner un fournisseur qui conclura un contrat avec Grands Défis Canada pour fournir les services décrits dans l'énoncé des travaux d'une manière qui offrira la meilleure valeur pour les fonds de Grands Défis Canada, joint aux présentes en annexe A.

1.2 Durée du contrat

- a. Le contrat qui en résultera sera en vigueur de juillet 2021 à mars 2022 environ, avec possibilité de renouvellement ou d'extension pour des périodes successives d'un (1) an, jusqu'à un maximum de trois (3) ans, selon les besoins de l'organisation.

1.3 À propos de Grands Défis Canada

Grands Défis Canada se consacre à soutenir des idées audacieuses ayant un grand impact®. Financé par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada finance des innovateurs dans les pays à revenu faible et moyen et au Canada. Les idées audacieuses que Grands Défis Canada soutient intègrent la science et la technologie, ainsi que l'innovation sociale et commerciale - connue sous le nom d'Innovation intégrée®.

Comptant parmi l'un des plus importants investisseurs axés sur l'impact au Canada, et doté d'une approche d'investissement féministe, Grands Défis Canada a soutenu plus de 1 300 innovations dans plus de 106 pays. Grands Défis Canada estime que ces innovations ont le potentiel de sauver jusqu'à 1,78 million de vies et d'améliorer jusqu'à 64 millions de vies d'ici 2030.

Grand Défis Canada est hébergé à Toronto au Centre Sandra Rotman à l'University Health Network.

Notre mission : Catalyser l'innovation qui sauve et améliore la vie des plus vulnérables au Canada et dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Notre vision : Un monde dans lequel l'innovation accélère la réalisation des objectifs de développement durable. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.grandchallenges.ca, qui contient notre dernier rapport annuel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.grandchallenges.ca, qui contient notre dernier rapport annuel sous la rubrique « Qui nous-sommes ».

1.4 À propos du programme de Déploiement à l'échelle

Le financement de déploiement à l'échelle, qui peut atteindre 3 millions de dollars canadiens par innovation, permet de catalyser la mise à l'échelle et la durabilité des

innovations en santé mondiale. Grands Défis Canada est prêt à prendre des risques que d'autres investisseurs axés sur l'impact ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre, afin de combler un manque de financement critique pour les innovations en santé mondiale entre les phases pilote et de déploiement à l'échelle, souvent appelé le « milieu manquant ». Notre objectif est de fournir un capital patient, laissant aux innovateurs la flexibilité d'échouer rapidement et d'itérer le long du chemin non linéaire vers la mise à l'échelle, tout en encourageant la responsabilité par le biais de paliers de financement et d'une approche d'investissement par étapes. Avec pour objectif principal de sauver et d'améliorer des vies, nous offrons des subventions et du capital-risque concessionnel sous la forme d'instruments de dette et de capitaux propres, structurés pour maximiser la durabilité d'une organisation et sa capacité à attirer d'autres sources de financement.

Nous considérons l'innovation sous toutes ses formes : technologies, services, processus, modèles d'affaires, approches politiques et/ou mécanismes de livraison nouveaux ou améliorés. Nous pensons que les idées les plus audacieuses peuvent provenir d'un large éventail d'acteurs, c'est pourquoi nous soutenons les jeunes entreprises à but lucratif, les organisations à but non lucratif, les entreprises sociales, les instituts de recherche et les établissements universitaires. Plus d'une décennie de soutien aux innovations dans le domaine de la santé nous a appris qu'il n'existe pas de voie unique pour atteindre l'échelle et la durabilité. Les stratégies impliquant la mise à l'échelle du secteur public ou du secteur privé - ou un hybride des deux - permettent aux innovateurs d'adapter les voies à leurs propres circonstances et contexte spécifique.

À ce jour, Grands Défis Canada a investi 95,8 millions de dollars canadiens dans 142 innovations de déploiement à l'échelle mises en œuvre dans 38 pays.

1.5 À propos du programme Étoiles en santé mondiale

Le programme Étoiles en santé mondiale fournit des fonds pour explorer des idées transformatrices au stade de la validation du concept qui appliquent l'Innovation intégrée® afin d'amener durablement des solutions à l'échelle. Les candidats retenus reçoivent généralement des subventions de démarrage allant jusqu'à 100 000 dollars canadiens pour une durée maximale de 12 mois afin de développer et de tester l'innovation proposée.

Le portfolio Étoiles est le portfolio phare de Grands Défis Canada pour tester le potentiel d'un nouvel ensemble dans des domaines d'intérêt stratégique pour Grands Défis Canada et nos investisseurs. La diversité des innovateurs du portfolio Étoiles est similaire à celle des innovateurs du portfolio Déploiement à l'échelle ; nous finançons un large éventail de types d'innovation, de structures organisationnelles et de voies de mise à l'échelle.

Depuis 2010, le portefeuille Étoiles en santé mondiale a soutenu 752 innovations mises en œuvre dans 86 pays à revenu faible ou intermédiaire. Parmi les projets financés par le programme, 68 % ont été menés par des innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire, et 39 % du portefeuille ont été menés par des innovatrices.

Partie 2 : Instructions, clauses et conditions générales

2.1 Soumission d'offre

- a. Grands Défis Canada demande à chaque candidat de déposer une soumission à l'adresse électronique indiquée au paragraphe 2.2, le plus tôt possible, **au plus tard le 7 juin 2021, à 17 h HNE** (la « **date de clôture** »). Il est donc entendu que les soumissions ne seront acceptées que du 17 mai à 15 h au 7 juin à 17 h (période d'appel d'offres).
- b. La soumission doit inclure le nom de l'entreprise ou du fournisseur, du soumissionnaire, le nom d'une personne à contacter, son adresse, ses numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que son adresse courriel.
- c. Grands Défis Canada demande que chaque soumission contienne une lettre d'accompagnement signée par le soumissionnaire ou par un représentant autorisé du soumissionnaire. La lettre d'accompagnement doit faire référence au numéro de référence de la DP. La signature du soumissionnaire indique qu'il accepte les modalités et conditions énoncées ou mentionnées dans le présent document. Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'organisation en faisant une telle proposition. Aucun contrat ne sera attribué tant que Grands Défis Canada n'aura pas reçu une lettre d'accompagnement signée par le soumissionnaire. Si le soumissionnaire ne fournit pas une lettre d'accompagnement signée à la demande de Grands Défis Canada, le soumissionnaire sera exclu du processus d'appel d'offres et sera déclaré non conforme.
- d. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de :
 - i. Faire en sorte d'obtenir des éclaircissements sur les exigences contenues dans l'appel d'offres, si nécessaire, avant de soumettre une offre.
 - ii. Préparer sa soumission conformément aux instructions contenues dans l'appel d'offres.
 - iii. Soumettre son offre avant l'heure de clôture
 - iv. Envoyer son offre uniquement à l'« **autorité contractante** » désignée au paragraphe 2.2 ci-dessous.
 - v. Fournir un nom, une adresse, un numéro de téléphone et une adresse électronique dans son offre, comme indiqué au point 2.1b ci-dessus.
 - vi. Fournir une soumission compréhensible et suffisamment détaillée, y compris tous les détails de prix demandés qui permettront une évaluation complète, conformément aux critères énoncés dans la présente demande de soumissions.
- e. Les soumissions **resteront recevables** pendant une période d'au moins vingt-et-un (21) jours civils à compter de la date de clôture de la demande de

soumissions. Sur préavis aux soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres, Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, de prolonger la période d'appel d'offres en tout temps jusqu'à vingt et un (21) jours civils.

- f. Les offres et/ou leurs modifications ne seront acceptées par Grands Défis Canada que si elles sont reçues à l'adresse électronique indiquée ci-dessous au paragraphe 2.2, au plus tard à la date de clôture spécifiée dans les présentes.
- g. Les soumissions reçues deviendront la propriété de Grands Défis Canada et ne seront pas retournées.
- h. Tous les renseignements contenus dans le présent appel d'offres doivent demeurer confidentiels.
- i. Sauf indication contraire dans l'appel d'offres, Grands Défis Canada évaluera la soumission d'un candidat uniquement en fonction de la documentation fournie dans le cadre de sa soumission. Grands Défis Canada n'évaluera pas les renseignements qui ne sont pas fournis avec la soumission, comme les références à des adresses de sites Web où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires, ou les manuels ou brochures techniques qui ne sont pas inclus dans la soumission.

2.2 Autorité contractante

Grands Défis Canada
661 Avenue University, Bureau 1720
MaRS Centre, Tour Ouest
Toronto, Ontario, M5G 1M1

Responsable : Brittney Dudar, gestionnaire des investissements
Adresse électronique : brittney.dudar@grandchallenges.ca

3.1 Soumissions en retard

- a. Le soumissionnaire est seul responsable de la réception en temps opportun de sa soumission par Grands Défis Canada et ne peut transférer cette responsabilité à Grands Défis Canada.
- b. Grands Défis Canada retournera les soumissions transmises après la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres stipulées au paragraphe 2, alinéa 1a, à moins qu'elles ne soient qualifiées de « soumission retardée » (voir ci-dessous).
- c. Une soumission reçue après la date de clôture mais avant la date d'attribution du contrat peut être considérée, à condition que le soumissionnaire puisse prouver que le retard est dû uniquement à un retard de livraison qui peut être attribué à une manipulation incorrecte par Grands Défis Canada (une « soumission retardée »).

- d. Les erreurs d'acheminement, le trafic, les perturbations météorologiques, les conflits de travail ou toute autre cause de livraison tardive des soumissions ne sont pas des raisons acceptables pour que la soumission soit acceptée par Grands Défis Canada.

4.1 Capacité juridique

- a. Le soumissionnaire doit avoir la capacité juridique de signer un contrat. Si le soumissionnaire est une entreprise individuelle, une société de personnes ou une personne morale, il doit fournir, à la demande de l'autorité contractante, une déclaration et tout document justificatif requis indiquant les lois en vertu desquelles il est enregistré ou constitué, ainsi que sa raison sociale et son lieu d'activité. Cette disposition s'applique également aux soumissionnaires qui présentent une offre en tant que coentreprise.

5.1 Droits de Grands Défis Canada

- a. Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :
 - i. Rejeter n'importe quelle ou toutes les offres reçues en réponse à l'appel d'offres.
 - ii. Entamer des négociations avec les soumissionnaires sur un ou tous les aspects de leurs offres.
 - iii. Accepter toute offre, en tout ou en partie, sans négociations.
 - iv. Au cours de l'évaluation, les membres de l'équipe d'évaluation peuvent, à leur discrétion, poser des questions aux soumissionnaires ou mener des entretiens avec eux, aux frais des soumissionnaires, moyennant un préavis de quarante-huit (48) heures, afin d'obtenir des éclaircissements et/ou de vérifier tout ou partie des informations fournies par le soumissionnaire en ce qui concerne le présent appel d'offres
 - v. Attribuer un ou plusieurs contrats, si nécessaire.
 - vi. Ne pas accepter de dérogations aux conditions énoncées.
 - vii. Effectuer une étude des installations des soumissionnaires et/ou examiner leurs capacités techniques, managériales et financières afin de déterminer si elles sont suffisantes pour répondre aux exigences de l'appel d'offres.
 - viii. Contacter l'une ou la totalité des références fournies par les soumissionnaires pour vérifier et valider toute information comprise dans leur soumission, si nécessaire.
 - ix. Corriger toute erreur mathématique dans le prix étendu des soumissions financières en utilisant le prix unitaire et les quantités indiquées dans l'appel d'offres.
 - x. Vérifier toute information fournie par les soumissionnaires par le biais d'une recherche indépendante, de l'utilisation de toute ressource gouvernementale ou en contactant des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada.

- xi. Incorporer tout ou une partie de l'énoncé des travaux, de l'appel d'offres et de l'offre retenue dans tout contrat en résultant.
 - xii. Annuler l'appel d'offres à tout moment sans engager sa responsabilité.
 - xiii. Rééditer l'appel d'offres sans engager sa responsabilité.
 - xiv. Prolonger la date limite de l'appel d'offres sans engager sa responsabilité.
 - xv. Si aucune soumission conforme n'est reçue et que le besoin n'est pas modifié de façon substantielle, procéder à un nouvel appel d'offres en invitant uniquement les soumissionnaires qui ont soumissionné à présenter de nouveau des soumissions dans un délai désigné par Grands Défis Canada.
 - xvi. Ne pas attribuer un contrat en partie ou en totalité.
- b. Les soumissionnaires disposeront du nombre de jours spécifié dans la demande de l'autorité contractante pour se conformer à toute demande liée à l'un des points ci-dessus. S'ils ne se conforment pas à la demande, leur offre peut être déclarée non recevable.

6.1 Communications - Période d'appel d'offres

- a. Afin d'assurer l'intégrité du processus d'appel d'offres, toutes les demandes de renseignements et autres communications concernant la demande de soumissions doivent être adressées, par courriel, uniquement à l'autorité contractante identifiée dans le présent appel d'offres. Le non-respect de cette obligation peut, pour cette seule raison, entraîner la disqualification de la soumission.
- b. Afin d'assurer la cohérence et la qualité des informations fournies aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues et les réponses à ces demandes seront fournies à tous les soumissionnaires, sans révéler les sources des demandes de renseignements.

7.1 Coûts

- a. Aucun paiement ne sera effectué pour les frais engagés dans la préparation et la soumission d'une offre en réponse à l'appel d'offres. Les coûts associés à la préparation et à la soumission d'une offre, ainsi que tous les autres coûts encourus par le soumissionnaire et associés à l'évaluation de l'offre, sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.
- b. Aucun des frais engagés relativement aux travaux avant la réception d'un contrat signé ou d'une autorisation écrite spécifique de l'autorité contractante ne peuvent être imputés à un contrat subséquent. De plus, l'entrepreneur ne doit pas exécuter de travaux dépassant la portée de tout contrat subséquent à la suite de demandes ou d'instructions verbales ou écrites provenant d'un membre du personnel de Grands Défis Canada autre que l'autorité contractante. L'autorité

contractante est la seule autorité qui peut engager Grands Défis Canada à dépenser les fonds pour ce critère.

7.2 Loi applicable

Le présent appel d'offres est régi par les lois de la province de l'Ontario et du Canada qui s'y appliquent. Un soumissionnaire et Grand Défis Canada tenteront de résoudre de bonne foi tout différend, toute divergence ou toute réclamation découlant de l'appel d'offres. Toute action ou procédure relative au présent appel d'offres peut (mais ne doit pas nécessairement) être intentée devant un tribunal compétent de la province de l'Ontario, et à cette fin, le soumissionnaire s'en remet irrévocablement et inconditionnellement à la compétence de ce tribunal de l'Ontario.

Partie 3 : Instructions pour la préparation des soumissions et procédures d'évaluation

1.0 Format de la soumission

Section 1: Soumission technique

Dans sa soumission technique, le soumissionnaire doit démontrer sa compréhension des exigences décrites dans l'appel d'offres, et démontrer comment il répondra aux exigences des critères d'évaluation et de la base de sélection, tels que décrits à l'annexe B. La soumission technique ne doit pas dépasser 10 pages, page de couverture et annexes éventuelles comprises.

Section 2 : Soumission financière

Le soumissionnaire doit présenter sa soumission financière conformément à la Base des frais, jointe au présent document en tant qu'annexe C. Le montant total de toutes les taxes (par exemple, la taxe de vente harmonisée (TVH), la taxe sur les et services (TPS), etc.) doit être indiqué séparément, le cas échéant.

2.0 Procédures d'évaluation

- a. Les soumissions seront évaluées en fonction de toutes les exigences obligatoires et cotées identifiées dans le présent document et évaluées conformément aux critères d'évaluation spécifiés à l'annexe B.
- b. Toute firme fournissant actuellement des services de vérification à Grands Défis Canada ne peut être considérée pour cette demande de soumissions, en raison du besoin d'indépendance et de la perception d'indépendance.

Annexe A : Déclaration de travail

A. Titre

Le présent appel d'offres vise à engager une organisation en tant que plate-forme de soutien.

B. Domaine des travaux et livrables

La plate-forme de soutien devra :

- 1. Faciliter le renforcement des capacités en groupe et/ou en 1:1 et le soutien consultatif aux innovateurs en Déploiement à l'échelle afin de renforcer leurs compétences dans des domaines spécifiques à la demande de Grands Défis Canada.** Grands Défis Canada établira la priorité des innovateurs à soutenir. Tous les innovateurs classés par ordre de priorité devront s'attacher à relever les défis critiques en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les exemples de portfolios incluent les soins de santé primaires, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la santé péri-natale. Les innovations peuvent prendre toutes les formes, telles que les produits médicaux et technologies médicales, les innovations numériques et les modèles communautaires.

Les livrables et les objectifs du projet seront convenus par courriel entre la plateforme de soutien et les chefs d'opération respectifs de Grands Défis Canada sur une base d'un projet à la fois, en consultation avec le ou les innovateurs respectifs. Les domaines de soutien seront adaptés à chaque innovateur en fonction de sa maturité organisationnelle, de sa capacité et de ses besoins, et pourraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- **Gouvernance et stratégie d'entreprise**
 - Développer une équipe et une structure de conseil et/ou renforcer les structures de gouvernance
 - Se professionnaliser en vue de la croissance, notamment en définissant et en mettant en œuvre des stratégies et des systèmes visant à renforcer la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs fondamentaux.
 - Adopter les meilleures pratiques en matière de ressources humaines, recrutement de personnel clé et développement professionnel
- **Modélisation commerciale, modélisation financière et collecte de fonds**
 - Développer et/ou adapter un modèle commercial et/ou un modèle financier
 - Analyser des coûts et détermination du rapport coût-efficacité
 - Tester et adapter les modèles commerciaux et les flux de revenus
 - Mobiliser des capitaux - structurer et financer

- **Développement commercial, partenariats stratégiques et ventes**
 - Comprendre l'opportunité du marché, l'accès précoce au marché et l'identification des marchés
 - Évaluer et valider l'adéquation produit/marché
 - Développer des stratégies de publicité, de vente et de communication
 - Développer et/ou optimiser les stratégies de développement et de croissance commerciale
 - Évaluer la faisabilité technique et/ou financière des opportunités de développement commercial et des partenariats stratégiques dans une perspective d'échelle et de durabilité
 - Établir et renforcer les relations avec les partenaires industriels et financiers, notamment en structurant des partenariats stratégiques
 - Relations avec les pouvoirs publics, y compris la communication et la présentation des innovations et/ou des résultats à l'intention des pouvoirs publics

- **Autre :**
 - Autres services à la demande de Grands Défis Canada

Répartition prévue des ressources entre les activités : 75 %

2. **Faciliter principalement le renforcement des capacités et le soutien consultatif en groupe, avec la possibilité d'un soutien individuel à la demande du responsable de l'opération, à un sous-ensemble d'innovateurs prometteurs de la phase de validation du concept d'Etoiles en santé mondiale, afin de planifier et d'élaborer une stratégie pour la mise à l'échelle et la durabilité, en vue de préparer un investissement supplémentaire.** Tous les innovateurs prioritaires s'attacheront à relever les défis critiques en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la majorité d'entre eux se concentrant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs. Il s'agira d'un soutien plus léger que celui fourni à la cohorte des innovateurs de Déploiement à l'échelle, avec une durée d'engagement plus courte.

Les livrables et les objectifs du projet seront convenus par courriel entre la plateforme de soutien et le responsable du programme Etoiles, en consultation avec les innovateurs sélectionnés. Les domaines de soutien seront adaptés à chaque cohorte et pourraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- **Préparation à la croissance**
 - Activités clés
 - Ressources clés (analyse des lacunes)
 - Impact sur la santé et suivi et évaluation (production continue de preuves)

- **Plan de mise à l'échelle - fonctionnement/modèle économique.**
 - Proposition de valeur
 - Partenaires clés et parties prenantes (relations gagnant-gagnant)

- **Viabilité financière**
 - Analyse des coûts (mise en œuvre de l'innovation)
 - Flux de revenus
 - Relations et secteurs d'activité des clients
 - Canaux de commercialisation

Répartition prévue des ressources entre les activités : 15 %

3. **Fournir une traduction des connaissances générales et des aperçus au niveau du portfolio à Grands Défis Canada, sur demande.** Le soutien pourrait inclure des contributions à l'examen annuel du portfolio de Grands Défis Canada et à d'autres documents stratégiques, selon les besoins. Cela inclut des tâches générales d'administration et de rapport en ce qui concerne les innovateurs soutenus par la plate-forme de soutien.

Répartition prévue des ressources entre les activités : 10 %

REMARQUE : Les pourcentages d'allocation indiquent la répartition initiale proposée des ressources entre les objectifs ci-dessus et ne sont pas définitifs. Grands Défis Canada finalisera cette répartition en fonction des propositions et des commentaires reçus.

Le candidat retenu qui sera engagé par Grands Défis Canada devra communiquer par courriel, par téléphone ou se présenter en personne, selon les besoins. Nous prévoyons que la majorité de l'engagement entre la plateforme de soutien et les innovateurs se fera par audio/vidéoconférence, avec des déplacements périodiques en personne pour fournir une assistance technique ciblée, si nécessaire.

Aperçu du soutien

La plate-forme d'assistance sélectionnée rendra compte à l'autorité contractante et définira le processus et mettra en œuvre l'infrastructure nécessaire pour fournir les services contractuels.

Annexe B : Critères d'évaluation et base de sélection

Critères et processus d'évaluation

Seules les offres qui répondent à toutes les exigences impératives identifiées dans cet appel d'offres seront évaluées plus en détail, en fonction des critères énumérés ci-dessous.

L'offre doit être concise et doit aborder, au minimum, tous les critères impératifs identifiés ci-dessous. Il est suggéré que le soumissionnaire aborde ces critères de manière suffisamment approfondie dans son offre.

La soumission doit identifier les qualifications et l'expérience du personnel qui exécutera les tâches, en abordant systématiquement chacun des critères d'expérience tels que détaillés ci-dessous.

Le profil et le CV de l'entreprise pour chaque ressource proposée doivent être inclus dans la soumission. Pour chaque CV soumis, le soumissionnaire doit s'assurer que :

- i. Le nom de la personne est clairement indiqué
- ii. Le CV démontre clairement où, quand et comment les qualifications/l'expérience déclarées de la personne ont été acquises.

À des fins d'évaluation:

- **Où** signifie le nom de l'institution, ainsi que le poste/titre occupé
- **Quand** signifie la date de début et la date de fin (par exemple, de janvier 2000 à mars 2002) de la période pendant laquelle l'individu a acquis les qualifications/expérience.
- **Comment** signifie une description claire des activités réalisées et des responsabilités confiées à la personne dans ce poste et pendant cette période.

L'énumération de l'expérience sans fournir de données à l'appui ne sera pas considérée comme « démontrée » aux fins de la présente évaluation. Il convient d'inclure des détails complets décrivant le nombre de projets réalisés et en cours, la période de travail effectuée en nombre de mois et d'années dans les emplois passés et présents, etc.

Critères obligatoires pour la soumission technique et financière

En plus des éléments décrits ci-dessus, le soumissionnaire doit également fournir :

1. **La base des frais**, qui sera évaluée séparément, comme décrit à l'annexe C
2. **L'historique de l'entreprise** et localisation, affiliation à des partenaires ou réseaux pertinents, taille, etc.
3. **La description de l'équipe de soutien**, y compris les biographies, l'expérience pertinente et l'expertise spécifique qu'ils apporteront à ce rôle - cette section devrait démontrer la capacité du cabinet à fournir les éléments spécifiques décrits dans les **livrables** de l'annexe A

4. **Description du processus de soutien**, y compris les détails concernant le niveau de réactivité auquel Grands Défis Canada peut s'attendre sur une base régulière - cette section devrait inclure des détails sur les mesures en place lorsque le contact principal/le personnel de soutien n'est pas disponible.
5. **Deux (2) références de clients UNIQUEMENT**, pour lesquels vous avez fourni les services décrits dans l'énoncé des travaux - tout soumissionnaire qui fournit moins ou plus de (2) références sera automatiquement disqualifié du processus d'appel d'offres et ne sera pas pris en considération.
6. **Services à valeur ajoutée**, y compris tout ce que le soumissionnaire peut vouloir ajouter à sa proposition.

Grille de notation pour l'évaluation

1. Expérience (50 %)

- a. Fonctionnelle, technique et géographique/population - le soumissionnaire dispose-t-il d'une expertise pertinente dans :
 - i. Les domaines fonctionnels nécessaires à l'accomplissement des prestations proposées (par exemple, tester et accroître les flux de revenus, la modélisation financière, l'innovation à grande échelle, etc.)?
 - ii. Les domaines d'expertise technique nécessaires à la réalisation des prestations proposées dans le domaine de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (c'est-à-dire la santé et les droits sexuels et reproductifs, les soins de santé primaires, les produits médicaux et technologies médicales, les innovations numériques, etc.)?
 - iii. L'expertise sectorielle - a travaillé avec des parties prenantes externes mondiales, des stratégies et des développements dans le domaine, ou fait preuve de compréhension à leur égard?
 - iv. L'expertise géographique/populationnelle et les compétences linguistiques bilingues (français et anglais) nécessaires pour fournir les livrables proposés (par exemple, en Afrique sub-saharienne)?
 - v. L'expertise du dernier kilomètre/des clients/utilisateurs mal desservis nécessaire pour fournir les livrables proposés?
 - vi. Expérience de travail efficace au sein de structures de gouvernance complexes?
 - vii. La capacité et la flexibilité de trouver une expertise professionnelle supplémentaire là où il peut y avoir des lacunes dans l'expertise fonctionnelle, technique ou géographique?
- b. Le soumissionnaire est-il un leader ou une équipe efficace, axé sur les résultats et ayant la capacité avérée d'atteindre ses objectifs?
- c. La structure de l'équipe est-elle appropriée, avec des structures de gestion et de responsabilité claires?

2. Frais (30 %)

- a. La portée du travail proposé et les fonds demandés sont-ils raisonnables et proportionnels aux objectifs proposés?

- b. La proposition représente-t-elle une utilisation particulièrement réfléchie et efficace des ressources?
- c. Y a-t-il un équilibre approprié des ressources entre les cadres et les autres membres de l'équipe?

3. Capacité à atteindre les objectifs du programme (20 %)

- a. La proposition montre-t-elle une forte faisabilité pour faire progresser les principaux livrables dans les délais prévus ?
- b. La proposition énonce-t-elle clairement les principales activités nécessaires pour atteindre ces livrables?
- c. La réalisation des activités et des livrables proposés aidera-t-elle le programme à atteindre ses objectifs?

L'évaluation des soumissions sera également guidée par l'objectif et les principes de la politique d'approvisionnement et de passation de marchés de Grands Défis Canada, qui se trouve à l'adresse suivante www.grandchallenges.ca/fr-ca/occasions-de-financement/ressources-pour-les-innovateurs/.

Sur la base de l'évaluation des critères décrits ci-dessus, les soumissionnaires compétitifs pourraient être invités à un entretien. L'objectif de l'entretien serait d'évaluer plus précisément la capacité des soumissionnaires à réaliser au mieux l'étendue du travail.

Annexe C : Frais

Les soumissionnaires doivent fournir une estimation de leurs honoraires en dollars canadiens, à l'exclusion des taxes applicables, pour chaque produit livrable énuméré à l'annexe A. Les soumissionnaires sont priés de fournir le taux horaire du personnel impliqué dans la conduite des livrables proposés.